PHILOSOPHIE RATIONNELLE

LA
VIE POSTHUME

REVUE MENSUELLE

Sous la Direction de Mme GEORGE

> La mort à l'état de dépouille chrysalidaire est une vérité suspecte à la science. Celle-ci affirmera cette vérité lorsque le fait, se dégageant du mysticisme, présentera au bon sens sa simple raison d'être.
>
> ALPHA.

DEUXIÈME ANNÉE 1886-87

MARSEILLE

BUREAUX : RUE THIERS, 27



14

LA

VIE POSTHUME

(1886-87)

226

8° R 8170 (2)

PHILOSOPHIE RATIONNELLE

LA VIE POSTHUME

REVUE MENSUELLE

Sous la Direction de Mme GEORGE

La mort à l'état de dépouille chrysalidaire est une vérité suspecte à la science. Celle-ci affirmera cette vérité lorsque le fait, se dégageant du mysticisme, présentera au bon sens sa simple raison d'être.

ALPHA.

DEUXIÈME ANNÉE 1886-87

MARSEILLE

BUREAUX : RUE THIERS, 27

PHILOSOPHIQUE ... PARIS

PHILOSOPHIE RATIONNELLE

LA

VIE POSTHUME

2me ANNÉE. — N° 1 Juillet 1886

SOMMAIRE :

DEUXIÈME ANNÉE

De la « VIE POSTHUME »

Avec le présent numéro commence la deuxième année de la *Vie Posthume.*

Nous voulons croire que les nombreuses sympathies qui l'ont accueillie jusqu'ici, tant en France qu'à l'étranger, lui resteront fidèles.

Elle saura de son côté ne pas perdre de vue la ligne de conduite à laquelle est dû son succès.

Cette ligne de conduite consiste moins pour elle à se renfermer dans un programme déterminé qu'à ouvrir ses colonnes à toute aspiration, à toute théorie nouvelle ayant pour objet d'élever toujours plus haut le cœur et la pensée.

Nous n'avons en un mot de parti-pris à l'égard d'aucune idée nouvelle ; il nous suffit pour la laisser volontiers remplacer chez nous l'idée ancienne qu'elle ait l'avantage sur celle-ci d'être à la fois plus large et plus rationnelle.

C'est ainsi qu'après avoir longtemps admis avec le « Livre des Esprits » que le retour à la vie terrestre s'effectuait par l'effet d'une volonté individuelle arbitraire ; après avoir cru, ainsi qu'il est dit dans le même livre, à des mondes spéciaux, sortes de séjours pénitentiaires où les méchants endurcis devaient subir la peine de la relégation, nous avons dû abandonner peu à peu une conception aussi enfantine et accorder la préférence à ce principe autrement judicieux, d'après lequel bons et mauvais continuaient à faire

partie, sinon au même degré, du moins au même titre, de la même planète et de la même humanité auxquelles les unit l'indissoluble loi de solidarité.

C'est ainsi encore qu'après avoir partagé l'idée que l'être périsprital choisissait lui-même l'instant de son incarnation et le milieu où elle devait s'accomplir, nous avons dû renoncer à notre manière de voir personnelle et nous rallier à la théorie de la vie *vieillissante* d'outre-tombe, exposée d'abord par l'Esprit Alpha à son fidèle interprète, et développée de son côté par l'Esprit Jean dans le cours de ses savantes études ; théorie qui a le mérite sur la nôtre, en représentant la vie périspritale, soumise comme la vie charnelle, aux trois phases principales d'assimilation, de concentration et de désassimilation, de substituer à une volonté individuelle arbitrairement agissante, l'action régulatrice et fatale, c'est-à-dire inflexible et immuable de la Loi.

C'est ainsi enfin, qu'à un autre point de vue, les tendances en quelque sorte égalitaires et socialistes manifestées dans le présent numéro par l'Esprit Jean, nous trouvent également prêt à les accepter et à les défendre.

Etant donné le principe indéniable de la survivance de l'être et de son retour inévitable à la vie sociale; étant donné qu'un billet de décès n'est qu'un billet d'aller-retour, et que la vie, la mort se résument en réalité pour l'humanité en une question de départ et d'arrivée ; étant donnée enfin l'impossibilité de reconnaître sous les traits des « nouveaux arrivés » ou nouveau-nés, ceux qui furent utiles de ceux qui furent nuisibles, les Washington des Napoléon— et d'ailleurs, même pour ces derniers le bénéfice de la plus complète amnistie devant leur être acquis— il est certain que la société, ainsi que le fait encore remarquer l'Esprit Jean en termes éloquents, ne méritera véritablement le qualificatif de civilisée que le jour où cette atroce souffrance, plus morale encore que physique, qui a nom la faim y sera inconnue ; le jour où tels de ses membres, qui la dotèrent peut-être jadis de ses plus riches découvertes ou l'illustrèrent de l'éclat de leur génie, ne seront plus exposés, en reprenant la vie sous l'anonyme de l'enfant, à greloter et à s'étioler faute de pain et d'abri.

Et ici que l'on veuille bien nous permettre de trouver insuffisante l'explication que prétendent donner de ces choquantes anomalies les mots épreuve, expiation et autres expressions analogues qui, vu leur sens mystique, laisseraient supposer que l'application en est due à un pouvoir sévère supra-terrestre, alors qu'il est si facile de mettre le doigt sur la plaie, et de constater qu'il suffirait pour la guérir, d'un peu moins d'égoïsme et d'un peu plus d'équité.

Cette théorie de l'épreuve et des « peines forcées » a, de plus, l'inconvénient majeur de paraître justifier l'attitude indifférente des satisfaits à l'égard de la foule des déshérités, sous prétexte que ces derniers auraient « mérité » de naître et de rester infortunés, et d'assimiler ainsi la plus belle des philosophies à la formule des fatalistes, avec cette différence, il est vrai, dont la nuance nous échappe, qu'au lieu de dire *c'était mérité*, le fataliste dit *c'était écrit*.

On peut se rendre compte par les données qui précèdent que notre ligne n'est pas près de changer.

Que ceux-là donc qui, par acquit de conscience, ont cru devoir nous faire parvenir l'expression de leur mécontentement nous pardonnent ; mais ayant à choisir entre leur ligne qui, sous couleur religieuse, laïque ou mystique, signifie le passé ; qui signifie séparation et subordination de notre monde à l'autre; qui, en prêchant le détachement des choses d'ici-bas, y déserte la cause du progrès et se fait la complice inconsciente des plus scandaleux abus; entre cette ligne et la nôtre qui dit, au contraire, unité et solidarité entre incarnés et désincarnés, qui dit égalité entre un monde et l'autre— l'un étant la conséquence de l'autre— qui dit enfin: rien par l'arbitraire, tout par la Loi, par la Justice et par la Liberté, hésiter nous eut paru trahir.

M^{us} GEORGE.

Le présent numéro dont le tirage est beaucoup plus fort que d'habitude devant être adressé à un grand nombre de personnes qui ne connaissent pas les numéros précédents, nous croyons devoir rappeler que le travail suivant appartient à un ordre d'études qui doivent se poursuivre régulièrement et qui sont dictées par l'Esprit Jean dans le groupe qui porte son nom au moyen de la médiumnité typtologique, c'est-à-dire lettre après lettre par le pied d'un guéridon.

L'EXISTENCE (1)

« LA VIE »

C'est ainsi que nous expliquons l'union de l'être-périsprital et de sa nouvelle forme corporelle, et si nous admettons pour le fait physiologique de l'incarnation l'action naturelle de la loi de préférence au libre choix de chacun, c'est non seulement par suite de constations journalières qui nous ont permis de reconnaître l'inanité de cette dernière hypothèse, mais encore parce que nous voyons

(1) Voir, pour les articles appartenant au même chapitre, les numéros de mars, avril et juin derniers.

dans la première l'application absolue de l'immuable loi de justice donnant à chacun ce qui lui convient et ce qu'il mérite bien mieux que ne sauraient le faire des caprices individuels, c'est-à-dire des actes de volonté arbitraires et irréguliers. Et cette justice, qui fait de chaque action individuelle une cause dont l'effet est immédiat, et à l'observance duquel nul n'a le droit de se soustraire, nous la voyons s'exercer dans toute sa plénitude par le seul fait de l'application de lois régulatrices, et plus que partout ailleurs peut-être, dans l'acte naturel et nécessaire de l'incarnation où le choix et le caprice seraient impuissants à l'enrayer ou à le troubler.

En effet, plus l'esprit ou force est perfectionné à l'instant où commence la période de décroissance périspritale, plus le développement de l'activité à l'état de veille s'oppose à une trop grande condensation de la forme corporelle à l'état de sommeil, c'est-à-dire à une densité trop accentuée susceptible de l'entraîner jusque dans les parties les plus lourdes et les plus grossières de l'élément charnel. Mais, moins l'esprit est perfectionné, moins aussi est développée l'activité à l'état de veille, et plus dense devient la forme corporelle à l'état de sommeil, qui se trouve naturellement entraînée alors dans les parties les plus grossières de l'élément charnel où elle va puiser les premières molécules constituantes de son nouveau corps.

De la nature moléculaire de cette première adjonction résulte forcément la nature de celles qui suivent, c'est-à-dire la qualité des nouveaux principes constituants de la forme corporelle ; qualité que repousse ou s'assimile la nature particulière des molécules constituantes du fœtus charnel.

Il se produit là une action chimique analogue à celle qui détermine la composition et la décomposition des corps, et qui, ainsi que chacun le sait, a lieu par suite de l'affinité que les principes élémentaires ont les uns pour les autres : un corps formé de parties élémentaires se décompose si on le met en contact avec un autre corps dont l'affinité avec une de ses parties est à un degré supérieur de l'affinité qu'ont pour elle ses autres parties constituantes.

C'est en effet ce qui se produit à l'instant de l'incarnation définitive de l'être : le corps périsprital, entraîné journellement dans l'élément charnel par l'action périodique du sommeil, retourne à l'état de veille, c'est-à-dire échappe à l'attraction charnelle tant que sa composition moléculaire est en affinité plus grande avec le monde périsprital qu'avec le monde charnel, mais il se trouve for-

cément retenu dans ce dernier lorsque l'adjonction moléculaire qu'il y a puisée a suffisamment modifié sa nature pour le rendre tributaire d'un nouveau mode d'existence.

De même que l'eau par exemple qui, formée d'une partie d'oxygène, se décompose si on met en contact avec elle un corps ayant pour l'oxygène plus d'affinité que celui-ci n'en a pour l'hydrogène, de même la forme corporelle se décompose, en tant qu'individualité périspritale, pour se recomposer comme individualité charnelle, lorsqu'elle rencontre à l'état de sommeil, un corps organique, le fœtus, ayant plus d'affinité avec cette sorte de sur-enveloppe qu'elle a puisée dans l'élément charnel, que celle-ci n'en a pour la composition moléculaire de l'enveloppe périspritale proprement dite.

*
* *

Tel est le phénomène physiologique de l'incarnation, considéré dans l'acte naturel qui le détermine. Trois causes concourent à sa production : premièrement, la période de croissance périspritale qui, mettant un frein nécessaire au perfectionnement de l'esprit ou force, arrête, par ce fait une action dont la continuité serait de nature à troubler l'harmonie des principes constituants de l'être, c'est-à-dire, à détruire l'individualité ; deuxièmement, la préparation dans le monde charnel de la substance propre à retenir en elle l'individualité périspritale, et qui, augmentant cette dernière en matérialité une fois l'incarnation définitivement accomplie, substitue la matière ou forme à l'esprit comme principe dominant et dirigeant afin de lui permettre d'acquérir un degré de perfectionnement en harmonie avec celui déjà acquis par l'esprit ; troisièmement, l'action périodique du sommeil qui, médiateur incessant entre le monde périsprital et le monde charnel, les unit journellement pour les séparer et les unir de nouveau, préparant ainsi progressivement, sans brusque transition, leur union définitive.

C'est par l'intime corrélation de ces trois causes, l'une active, 'autre passive, la troisième médiatrice, agissant chacune selon eur degré respectif, pour s'unir et se confondre à l'instant de l'in-arnation dans une harmonie réciproque, que s'exerce la loi de ustice ; loi immanente à l'univers, par conséquent éternelle et im-uable comme lui, et dont l'application régissant tous les actes ar lesquels se manifeste la nature, détermine équitablemen ans celui de l'incarnation la place que l'être doit occuper sur le remier échelon de sa nouvelle existence.

*
* *

Harmonie ! Telle est l'œuvre incessante de la nature. Mais hélas ! cette harmonie qu'elle a si équitablement préparée et déterminée en faisant éclore chaque nouvelle individualité charnelle dans le milieu où l'appelait l'affinité de son individualité périspritale de jadis, la volonté et le caprice humains vont bientôt la troubler ou la détruire ; et l'enfant, aurore qui se lève sur le jour gris et terne de la chair, ne va pas tarder à emprisonner sa liberté et sa conscience dans l'inextricable filet d'égoïsme dont la société si inférieure encore va resserrer les mailles autour de lui. Qu'importe que la nature ait préparé avec un soin jaloux la situation de chacun, qu'importent les instincts, les goûts, les idées et les aptitudes innées, la société c'est-à-dire l'œuvre de l'homme est là, et nouvelle tour de Babel s'insurgeant contre le ciel, elle ne songe dans son aveugle égarement qu'à détruire l'œuvre si équitable de la nature, en remplaçant le droit par le favoritisme, la liberté par l'arbitraire, l'harmonie par le chaos.

A chacun selon ses œuvres, a dit la nature en incarnant l'être périsprital dans le milieu le plus favorable à la satisfaction de ses aspirations et au développement des germes qu'ont semés en lui ses acquis antérieurs, c'est-à-dire à faciliter sa marche incessante vers le progrès ; et la société, ignorante de ses véritables devoirs, semble prendre plaisir à s'éloigner du but assigné par la nature en donnant à chacun, non plus ce qu'il mérite mais bien souvent ce que l'intelligence et l'élévation des autres auraient seules le droit de posséder.

A celui qui a tout acquis par le travail et par la lutte, rien ; à celui qui a tout acquis dans l'oisiveté et l'ignorance, tout. C'est ainsi que s'exerce généralement la justice humaine ; justice problématique s'il en fut, qui subordonne l'enfant, à sa naissance, à un passé qui n'est pas le sien et dont il ne peut revendiquer justement les bienfaits, pas plus qu'il ne doit en supporter injustement les misères.

S'il est encore des inégalités révoltantes, s'il est encore des souffrances et des misères injustement supportées, c'est que, sorti des mains d'une mère tendre et prévoyante, la nature, l'être est livré aux mains inexpérimentées d'une marâtre égoïste, la société qui, comme l'araignée à l'innocent insecte avide d'espace et de liberté, l'enserre dans les fils tissés par ses lois et ses coutumes.

*
* *

Péché originel, hérédité, héritage, telle est, au triple point de vue religieux, politique et social, l'expression de la justice humaine. Et si déjà le péché originel en religion a été relégué par la conscience dans le domaine des vieilles légendes, si le principe héréditaire en politique a déjà soulevé les révoltes de la pensée, l'héritage, cette autre iniquité sociale qui transmet si souvent l'acquis à l'ignorance pour le refuser à l'élévation et au mérite, est encore considéré par la plupart comme une application équitable de la loi de justice.

Et pourtant, si la conscience réprouve l'hérédité de la faute des ancêtres, si la pensée se révolte à l'idée de l'hérédité des honneurs, comment la raison pourrait-elle approuver logiquement l'hérédité de la fortune qui peut faire bénéficier l'indolence et l'infériorité de l'enfant, de l'acquis péniblement amassé par le travail et l'intelligence du père.

La véritable justice est celle qui donne à chacun le bénéfice de son acquis personnel ; et tel, qui considère encore l'héritage comme une loi équitable de société, s'élèverait cependant avec indignation contre la loi naturelle si elle accordait arbitrairement à l'être, à l'instant de sa naissance charnelle, des privilèges dont il n'aurait pas mérité la juste répartition par son travail et ses efforts personnels.

Ce que l'homme croit être en droit d'exiger de la nature il a le devoir de se l'imposer à lui-même ; et c'est en observant intégralement la loi naturelle, en la prenant comme exemple pour déterminer les lois sociales dont l'application est réservée à son libre arbitre, qu'il pourra faire régner la véritable justice dans cette société qui est son œuvre et dont il n'a point su encore égaliser pour tous l'action distributive, afin de la rendre réellement continuatrice de l'œuvre équitable et harmonieuse de la nature.

L'inégalité des aptitudes naturelles demande pour être équitablement continuée, l'égalité distributive sociale. En unifiant pour tous la répartition des biens dont elle dispose, la société pourra donner alors un libre essor aux aspirations individuelles, et tous prenant la même route, chacun atteindra un but plus ou moins élevé selon que le bagage antérieur naturellement acquis et les nouveaux efforts de chaque jour faciliteront plus ou moins la marche ascendante vers le progrès.

Mais, tant que l'inégalité de la répartition sociale viendra con-

trebalancer l'inégalité naturelle des aptitudes et de l'acquis, il sera puéril de rechercher dans l'en-deçà de la vie la cause de toutes les anomalies que présente l'existence charnelle.

S'il est encore des souffrances imméritées, ce n'est pas la nature qu'il faut en accuser, mais bien la société elle-même qui lui substitue l'imperfection de lois qu'elle n'a pas su encore harmoniser avec les lois naturelles, et qui, étreignant la liberté individuelle par une arbitraire et inégale répartition de ses dons, croit faire acte de justice en refusant à tous les mêmes droits alors qu'elle exige de tous les mêmes devoirs.

La société étant l'œuvre de tous, il est donc juste que chacun individuellement supporte la conséquence des imperfections de l'œuvre commune, comme il est juste aussi que chacun bénéficie d'une part égale des perfections acquises. Et c'est pourquoi le bonheur semble encore être un vain mot sur la terre, et pourquoi fortunés et misérables le recherchent inutilement dans les jouissances stériles alors qu'il réside seulement dans les légitimes satisfactions des aspirations naturelles.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'injustice règne encore dans l'existence charnelle, et nul n'aurait le droit de la trouver imméritée puisque tous concourent à la produire en laissant subsister les causes qui la déterminent, c'est-à-dire les bases anti-naturelles sur lesquelles repose la société.

C'est à donner à chacun la liberté et les moyens de satisfaire ses aspirations naturelles que la société doit employer les ressources dont elle dispose, et tous alors se laissant guider par les goûts et les aptitudes innés, chacun pourra posséder une part de ce bonheur si légitimement enviable, mais hélas ! si peu connu et répandu encore.

*
* *

Il est temps, il est grand temps que la société consciente et soucieuse de ses véritables devoirs, donne à tous une place égale au banquet solidaire de l'existence, et répudie et répare enfin ses égarements du temps passé qui, sous prétexte de justice, et pour n'en citer qu'un exemple, firent naître jadis un Louis XVI sur le trône alors que s'étiolait dans la misère le génie philosophique d'un Rousseau.

Qui des deux cependant méritait la place la plus élevée et la plus honorée, était-ce le vulgaire talent mécanique de Louis ou le sublime génie de Jean-Jacques ? Louis de France forgeant des

serrures pendant que la société agonisait dans l'esclavage et sous l'oppression arbitraire, et Jean-Jacques Rousseau réveillant la pensée humaine de son long engourdissement et lui montrant le chemin de l'émancipation et de la liberté; cette honteuse antithèse qui laisse végéter le génie et rayonner l'inutilité n'est-elle pas le triste exemple de l'iniquité sociale ?

Et que de sang répandu, que de larmes versées, que de maux, que de souffrances pour en arriver au douloureux enfantement d'une révolution passagère !

Mais aussi que de pensées généreuses, que de grandioses conceptions écloses dans les rangs les plus infimes de la société ; que de penseurs sortis subitement de l'obscurité pour illuminer l'Europe entière de l'éclat de leur génie, prouvant ainsi que le mérite avait seul le droit d'occuper les positions sociales les plus élevées, et que lui en donner le libre accès c'était non seulement faire acte de justice, mais aussi faciliter le progrès général de l'humanité.

Mais ce n'est pas le moment de nous appesantir sur ces importantes questions. A ceux qui ont acquis l'intelligence et le savoir incombe le devoir de les résoudre, et nous n'avons d'autre but, en esquissant à grands traits les imperfections sociales, que celui de signaler le mal, d'en faire connaître la véritable cause en dégageant enfin la responsabilité de la nature, d'iniquités qu'elle ne saurait approuver ni favoriser, et qui sont uniquement dues à l'infériorité de la société humaine.

*
* *

Dans le rayon de justice tracé par la loi naturelle s'exerce le libre arbitre individuel. C'est par l'usage de cette liberté, encore mal employée et mal comprise, que l'homme détruit et trouble sans cesse l'équitable répartition de la nature en transformant si souvent en injustes anomalies, la juste inégalité des aptitudes naturelles.

Encore trop soucieux de sa seule personnalité, et ne comprenant pas dans son égoïsme individuel, que s'il bénéficie du progrès général il est juste aussi qu'il se rende solidaire de l'imperfection collective, l'homme s'épuise en vains efforts pour rechercher un éphémère bonheur social, et ne voit pas que ce bonheur poursuivi sans relâche et qui semble devoir lui échapper toujours, ne peut être donné à quelques privilégiés seulement, et que chacun le recherchera en vain pour lui seul tant que tous ne pourront y

participer en égales parts. Et c'est pourquoi l'humanité gémit encore impuissante et torturée sous le joug odieux de l'affreux égoïsme qui l'oppresse. Le moi domine tout : chacun pour soi et rien que pour soi. Qu'importent les souffrances des autres, qu'importent la douleur et la misère d'autrui ! qu'importent les larmes et le malheur du prochain pourvu que le moi égoïste soit satisfait et repu !

Et pourtant, ô solidarité, tu n'es pas un vain mot, et si déjà le germe de ta vérité a fait éclore dans le cœur humain les nobles et généreux sentiments de la famille et de la patrie, de ce germe plus développé encore, naîtront plus tard sous le vivifiant soleil du progrès, les rameaux touffus et verdoyants de la fraternité et de l'amour universel. Et l'homme, enfin conscient de ses véritables devoirs, comprendra alors qu'il n'est pas un cri de douleur sur la terre, si infime soit-il, qui ne doive trouver un généreux écho dans toutes les poitrines humaines ; qu'il n'est pas une joie, pas un sourire qui ne doivent illuminer le cœur de chacun ; pas une larme, pas un soupir qui ne doivent être pleurés et ressentis par tous, puisque tous éternellement liés par l'indissoluble chaîne de l'existence, concourent à un même but le PROGRÈS par la même règle, la JUSTICE, avec un même devoir, la SOLIDARITÉ.

Médium Typtologue, L. JEAN.

FIN DU CHAPITRE

(à suivre)

La Médiumnité SLADE

Nous devons à l'obligeance de notre ami, M. Poignard, le très intéressant compte-rendu suivant de deux séances auxquelles il a assisté à Paris, chez le médium Slade.

Deux Visites chez M. Slade

S'il est un médium discuté, c'est sans contredit M. Slade. Me trouvant à Paris pour quelque temps, j'avais l'intention d'assister à une des séances de ce médium, quand je reçus du directenr de la *Vie Posthume* une charmante lettre dans laquelle il me priait non-seulement de me rendre chez M. Slade, mais encore de lui envoyer pour les lecteurs de son journal, le récit de la séance à laquelle j'aurais assisté. Je me rends au désir de mon ami George.

Je me suis présenté rue Baujon, le 2 juin à 10 heures du matin, M. Slade n'admettant que deux personnes par séance, j'étais accompagné seulement de Madame Poignard.

A l'aide d'un interprète, M. Slade me dit avoir reçu la lettre qui l'informait de ma visite et nous invita à passer dans un cabinet attenant au salon dans lequel nous avions été reçus.

Qu'on me pardonne à partir de cet instant les détails trop minutieux de ma narration ; il n'y a rien d'insignifiant pour un observateur, et je voudrais que chacun des lecteurs de la *Vie Posthume*, assistât par la pensée aux deux séances auxquelles j'ai assisté moi-même.

Au milieu du cabinet est placée une table formée d'un plateau d'un mètre de côté, supporté par quatre pieds quadrangulaires reliés sous le plateau par un cadre d'un mètre de longueur sur quarante centimètres de largeur. Deux des côtés ont donc chacun deux pieds tombant verticalement des bords de la table, les autres sont entièrement libres.

M. Slade, désignant les places, me fit asseoir devant l'un des côtés libres ; ma femme fut placée à ma droite du même côté. Le côté en face de nous était inoccupé, une chaise un peu écartée de la table semblait s'y trouver par hasard.

M. Slade s'assit à ma gauche devant l'un des côtés de la table où se trouvent deux pieds. Il me fit remarquer qu'il s'asseyait de côté ne faisant pas face à la table, et que ses deux jambes étaient tournées vers moi. L'interprète était placé en face du médium.

M. Slade nous montra comment nous devions faire la chaîne. Il nous fit mettre à chacun les deux mains sur la table, assez au milieu pour nous obliger de nous pencher en avant, et mit la main gauche pour fermer la chaîne entre l'interprète et moi.

Il prit ensuite sur la console deux ardoises, nous les montra, nous en remit une, essuya l'autre sur une face avec une éponge. Appliquant ensuite l'une sur l'autre ces deux ardoises entre lesquelles il avait placé un petit morceau de crayon de quinze millimètres environ de longueur sur un d'épaisseur, il me les appuya à plat sur l'omoplate gauche, et nous invita à faire la chaîne.

M. Slade a les mouvements rapides, même brusques, tout ce que je viens de dire avait été fait dans l'intervalle de deux ou trois minutes, moins de temps qu'il n'en eut fallu à beaucoup de personnes pour se reconnaître.

Les ardoises étaient à peine sur mon épaule que nous entendîmes un petit grattement assez semblable au bruit qu'on ferait en grattant légèrement avec l'ongle sur une ardoise. Ce bruit est continu, je n'ai remarqué ni le court intervalle qui devrait exister entre la fin d'une ligne et le commencement de l'autre, ni le coup sec qui devrait correspondre au barrage des t et au pointillage des i.

Le grattement dura environ deux minutes, dès qu'il cessa, M. Slade retira les ardoises, les sépara en faisant tomber à terre le crayon que je voulus ramasser pour en constater l'usure, ce qu'il m'empêcha de faire en envoyant, avec le pied, ce bout de crayon assez loin pour qu'il me fut impossible de le retrouver ; il nous montra l'écriture dont la face d'une ardoise était remplie, c'était une écriture fine, un peu penchée ; les mots de chaque ligne étaient

liés, les lignes étaient séparées. La communication était écrite en anglais; elle disait en substance que les phénomènes spirites avaient été beaucoup discutés, mais qu'on ne tarderait pas à se rendre à l'évidence.

Je n'étais guère satisfait, il me semblait que M. Slade ne m'avait montré qu'une des faces de l'ardoise qu'il n'avait pas abandonnée. Je ne fis pourtant pas part de mes doutes ; je lui dis même que je serais suffisamment convaincu si, après avoir obtenu une aussi longue communication d'un côté de l'ardoise, nous pouvions obtenir de l'autre une phrase ou seulement un mot, moi, plaçant les ardoises.

Ma demande parut l'irriter fort : il me répondit que la première condition pour obtenir quelque chose était de ne pas vouloir diriger les expériences et de laisser faire les esprits. Hé bien, lui dis-je, les esprits ont entendu le désir que je viens d'exprimer, laissons les faire.

Il y eût un moment d'interruption ; je crus que la séance allait en rester là ; cependant M. Slade, après avoir réfléchi, prit l'ardoise, plaça un morceau de crayon sur le côté qui n'était pas écrit et me dit nous allons essayer.

Tenant alors l'ardoise de la main droite, il la plaça sur le bord de la table, entre lui et moi, de son côté ; sa main semblait agitée par des mouvements nerveux qui par moments la faisaient disparaître sous la table, d'autres fois, faisaient frapper fortement l'ardoise contre le dessous de la table. J'avançais autant que je le pouvais ma jambe gauche vers celles de M. Slade qui n'avait que la jambe droite visible ; l'autre était entièrement sous la table malgré qu'il m'eût fait remarquer au début qu'il les tenait toutes les deux en dehors. M. Slade nous dit de regarder sur la table qu'il y voyait une flamme. Je tournai un peu la tête du côté qu'il indiquait sans pourtant perdre de vue sa main que je vis s'enfoncer tout à fait. Je sentis alors reposer sur mon genou un bout de l'ardoise que je comprenais être appuyée sur le sien. J'écoutai si j'entendrais écrire, je n'entendis rien.

Subitement la figure de M. Slade s'éclaira, il plaça son ardoise sous le bord de la table, la main en dehors et nous dit : je sens le fluide. Nous entendîmes alors un court grattement et M. Slade nous montra l'ardoise sur laquelle était tracé un G. suivi d'un zigzag ; l'interprète nous dit que cela signifiait Good Bye.

La séance était terminée, je pris un crayon et une ardoise et me rendis compte qu'on pouvait écrire sans se faire entendre.

Nous prîmes congé de M. Slade qui comprenant que nous n'avions pas été satisfaits nous engagea à revenir.

Telle n'était pas mon intention; cependant sur l'insistance de plusieurs personnes qui assurent avoir obtenu des manifestations, par ce médium, dans des conditions paraissant ne pas laisser place à la supercherie, je résolus d'y retourner, me proposant bien, d'ailleurs, de ne pas manquer cette fois d'insister pour voir les deux faces de chaque ardoise.

Après avoir prévenu le médium par écrit comme la première fois, nous nous présentâmes de nouveau chez lui le 5 juin dernier. Même accueil, mêmes phénomènes préliminaires. M. Slade nous fit asseoir aux mêmes places que dans la précédente séance. Comme

la première fois il prit sur la console deux ardoises, nous en remit une pour que nous puissions l'examiner de plus près, et garda la deuxième dont il essuya une face, mais ne nous montra pas l'autre. Cette fois, j'en étais parfaitement sûr.

Je saisis de la main gauche cette ardoise que le médium tenait de ses deux mains et lui demandai à voir le dessous. Il affectait de ne pas comprendre mais mon insistance l'embarrassait.

J'allais porter ma main droite sur l'ardoise pour essayer de la retourner, en la tenant toujours fortement serrée de la main gauche. Mais, comprenant le danger, M. Slade me l'arracha d'un coup sec, et fut la déposer sur la console où il prit une boussole.

Inutile de dire qu'il n'y eut pas ce jour-là de communication. D'ailleurs cet incident avait trop visiblement décontenancé le médium, et de mon côté j'étais trop préoccupé de fixer mes regards sur la console où se trouvait la fameuse ardoise, pour que le reste de la séance put offrir le moindre intérêt.

Deux minutes s'étaient à peine écoulées depuis l'incident, que M. Slade, qui se montra en ce moment réellement médium en lisant dans ma pensée, se leva, prit l'ardoise qu'il m'avait arrachée de la main, la tint quelques secondes sous le plateau de la table où il la fit frapper par coups saccadés; et, sous prétexte qu'elle était trop faible pour supporter le fluide, *il alla la renfermer dans une armoire qui se trouve au fond du cabinet, où il en prit une autre.*

La séance, qui se prolongea encore quatre ou cinq minutes, était pour moi dès ce moment complètement terminée et le médium jugé.

Comme conclusion, je conseille donc aux investigateurs, qu'ils soient ou non munis de leurs ardoises, de s'assurer d'abord des deux faces de celles destinées à l'opération, de les appliquer *eux-mêmes* l'une contre l'autre et de ne pas les perdre ensuite *un seul instant* de vue.

Si dans ces conditions des communications se produisent, il pourra être admis que la médiumnsité de M. Slade est réelle, mais il lui resterait toujours le tort de la faire payer comme étant permanente, alors qu'elle ne serait qu'intermittente.

15 Juin 1880. V. POIGNARD,
Président de l'Athénée Spirite de Marseille.

Au sujet de la même question relative à la médiumnité Slade, nous devons également des remerciments à l'Esprit Alpha, pour l'avis suivant, et à notre ami Louis R., son médium, qui malgré son état de fatigue momentanée n'en a pas moins prêté son obligeant concours à la communication.

AVIS DE L'ESPRIT ALPHA

Il vous faudra contenter de peu, mon brave ami George, car vous savez qu'en ce moment l'état médianimique de mon médium ne permet pas les communications de longue haleine. La consultation que vous me demandez sera donc brève.

Sans préambule, d'ailleurs, je déclare net ne pas croire aux phénomènes spiritiques de l'ordre le plus élevé, quand ils se produisent, en quelque sorte, à jet continu.

Je ne préjuge rien, bien entendu, de ce qu'il pourra en être d'ici un siècle, nul ne pouvant tracer les limites du possible, d'autant que l'avenir, qui appartient au progrès, ne peut en avoir lui-même. Mais sur l'existant actuel, je crois pouvoir, sans témérité, me prononcer en connaissance de cause et dire que la communication *personnelle* et *absolue* d'un être périsprital, la seule capable de provoquer l'écriture directe et la vue à distance — le médium restant maître de son état conscient — est encore une rare exception.

Les phénomènes de matérialisation — ceci dit pour mémoire — n'appartiennent pas au même ordre, et peuvent par suite s'obtenir plus fréquemment.

Ce genre de phénomènes est dû au dégagement du médium. L'âme de celui-ci ne se sépare point de la forme tangible qui apparaît; elle reste suggestionnée par l'être périsprital qui domine, dirige et façonne sous l'action magnétique de sa volonté, la partie charnelle et le principe animique. L'être périsprital reste donc en dehors de la matérialisation, et s'il parvient parfois à détacher l'âme du médium et à s'incarner dans les fluides de celui-ci, c'est bien rarement; et d'ailleurs un tel fait ne saurait se produire dans un même sujet, à de courts intervalles, sans entraîner sa mort corporelle. Dans l'écriture directe comme dans l'expérience récemment faite par mon ami Jean, l'être périsprital arrive presque à un résultat de cette nature.

Si donc M. Slade affirme obtenir journellement et même plusieurs fois par jour, la communication par l'écriture directe, on peut par contre, sinon affirmer que M. Slade n'est pas médium, tout au moins être certain que ses expériences, pour le plus grand nombre, sont obtenues par le moyen des trucs.

Tout récemment notre ami le docteur E. a fait une étude assez intéressante sur l'incitation à la fraude qui serait, dans certains cas, provoquée par les esprits eux-mêmes. Je ne nie pas qu'il ne puisse en être ainsi parfois; mais à ce sujet je me permettrai de faire remarquer que les esprits n'étant pas des saints, tant s'en faut, pour la plupart, ne sauraient justifier, pour quelque raison que ce soit, une théorie « truculente» quelconque. Qu'il y ait là une sorte d'entraînement c'est moins que démontré; et la preuve serait-elle patente, quelques phénomènes spiritiques en plus ne compenseraient certainement pas le mauvais effet produit par une fraude avérée, capable de jeter le discrédit, non pas seulement sur un médium qui aurait loyalement agi pendant vingt années, mais sur la science spirite elle-même.

Ne justifiez jamais la fraude et si quelques esprits vous y invitent ayez le courage de repousser leurs avances, ou tout au moins, si le cœur vous manque, d'avouer franchement la vérité. Cela vaut mieux que de s'accoutumer à tromper. Une telle habitude, en greffant une seconde nature, change facilement un honnête médium en un vulgaire saltimbanque.

Médium auditif : Louis R. ALPHA.

Nous sommes enfin reconnaissant à nos amis du groupe Jean de la relation suivante, que l'un des membres a pris la peine de nous adresser et qui ne cesse de se rattacher à la même question Slade, tant par les deux faits du plus vif intérêt qui y sont détaillés que par les commentaires importants et judicieusement déduits qui l'accompagnent.

LETTRE DU GROUPE JEAN

A M. le Directeur de la VIE POSTHUME,

A propos de la médiumnité de M. Slade, et en général de toutes les facultés médianimiques, transformées en moyens d'existence, nous croyons utile d'appeler l'attention de vos lecteurs, sur le fait suivant qui s'est passé dernièrement dans notre groupe, et qui semblerait démontrer l'impossibilité d'obtenir journellement des phénomènes à effets physiques d'ordre supérieur, sans altérer la puissance de la faculté et compromettre la santé du médium.

Un de nos amis depuis peu membre du groupe, désireux de demander l'avis de l'esprit Jean, sur une question personnelle et ne voulant pas par discrétion l'énoncer verbalement, remit au médium une enveloppe cachetée, en priant l'esprit de vouloir bien répondre dans la prochaine séance à la question qu'elle renfermait.

Cette expérience réussit pleinement ; le médium fit cependant observer, qu'une enveloppe simplement cachetée à la gomme, pouvait être facilement ouverte et qu'au point de vue de la conviction, il serait désirable de recommencer l'expérience, en enfermant cette fois la question posée, dans une enveloppe cachetée à la cire.

Les membres du groupe, tous spirites, et du reste entièrement convaincus de la bonne foi du médium ne semblaient pas attacher une grande importance à cette nouvelle expérience, et les choses en étaient là, lorsqu'à la séance suivante, la question fut de nouveau remise sur le tapis par l'esprit Jean lui-même dans une communication spontanée dont nous reproduisons ci-dessous les passages principaux :

« Amis, plus nous avançons dans notre ouvrage (cet ouvrage en cours de préparation depuis 18 mois est entièrement dicté par la typtologie) et plus aussi je suis obligé d'employer de force, c'est-à-dire *d'emprunter des fluides au médium.* Il est donc indispensable de réserver absolument, à l'avenir, la faculté typtologique pour les séances ayant trait à l'ouvrage. Je le regrette, etc... Cependant, afin de vous donner une dernière preuve de la vérité de ma présence, je consens à faire l'expérience de l'enveloppe cachetée à la cire. *Posez une question courte, écrite très lisiblement, je tâcherai* d'y répondre à la prochaine séance. »

C'est ce qui fut fait, un membre du groupe, le moins convaincu de tous, écrivit une question sur une feuille de papier, ensuite pliée en quatre et enfermée par lui dans une enveloppe scellée de cinq cachets à la cire, sur lesquels il fut appliqué un timbre à initiales, qui fut soigneusement gardé par la personne elle-même qui avait écrit la question. Sur l'enveloppe ainsi formée, et pour plus de précautions encore, quatre membres du groupe apposèrent leurs signatures dans les espaces restés libres entre chaque cachet. L'enveloppe fut alors confiée au médium qui, dans l'intervalle de la séance où la question fut posée, à celle où il fut répondu, dut, à deux reprise et sur l'invitation de l'esprit Jean, poser ses mains sur l'enveloppe pendant à peu près dix minutes chaque fois.

La question posée était la suivante :

« La couleur du vin que je bois ? »

Voici la réponse donnée par l'esprit Jean, nous traduisons textuellement :

« Mes compliments, ami X., jolie écriture, petite ronde très-lisible, point d'interrogation magistral, signature ministérielle ; quant à la couleur de ton vin je préfère que tu la définisses toi-même. »

La question était en effet fort bien écrite, en petite ronde, suivie d'un point d'interrogation accentué, et signée d'un paraphe... ministériel. On voudra bien remarquer que la banalité de la question, choisie à dessein parmi les plus triviales, éloigne toute supposition de coïncidence.

Les faits de conviction ne sont pas journaliers, et nous avons pensé être agréables à vos lecteurs en leur détaillant l'expérience ci-dessus dont tout les membres de notre groupe peuvent garantir l'authencité.

Mais là n'est pas notre unique but ; en vous signalant ce fait fort simple par lui-même, nous croyons aussi devoir appeler l'attention des spirites sur les importantes conclusions que l'on en peut déduire et qui, quoique étrangères en apparences, nous semblent se rattacher particulièrement à la question si controversée de la médiumnité de M. Slade :

1° Tout médium sincère doit non seulement se prêter de bonne grâce aux expériences de conviction, mais les rechercher et les provoquer même.

2° La vue chez les esprits ne paraît pas être un sens agissant identiquement à celui des incarnés ; du moins quant à la vision des choses charnelles pour lesquelles, de même que pour toutes leurs autres manifestations appréciables pour nous, il leur paraît être indispensable de se matérialiser plus au moins par les fluides d'un médium.

3° Cette augmentation de la matérialité de l'esprit paraît devoir être au détriment de celle du médium, de là une fatigue chez ce dernier qui, si elle se prolongeait longtemps, pourrait être de nature à altérer sa santé.

4° Si le simple fait de la lecture au travers d'une enveloppe cachetée demande une période de 2 à 3 jours pour ne pas trop fatiguer le médium, comment supposer qu'une dépense fluidique aussi grande que celle nécessaire à l'obtention de l'écriture directe puisse avoir lieu journellement, et même à plusieurs reprises dans une même journée, sans occasionner une déperdition de force vitale et partant compromettre la santé du médium.

A l'appui de cette dernière considération nous ferons aussi remarquer que dans nos séances, bi-hebdomadaires seulement, et divisées chacune en deux parties de 1|2 heure environ séparées par un repos de 10 minutes, le médium, pendant tout le temps que dure notre communication typtologique, est plongé dans une sorte d'engourdissement, demi-sommeil, dont la cause est évidemment due à une déperdition accentuée de force vitale.

Enfin, et pour terminer, nous citerons aussi l'opinion de M. Crookes, le seul qui peut-être ait réellement étudié les phénomènes spirites au point de vue de l'expérience scientifique, et qui constate que dans ses séances avec M. Home, celui-ci, après l'obtention des phénomènes physiques était plongé dans un anéantissement complet, sorte d'atonie musculaire et de faiblesse vitale qui le laissait pâle, sans voix, et dans un état presque voisin de la mort.

Telles sont, Monsieur le Directeur, les quelques réflexions que nous avons cru devoir soumettre à l'attention des spirites, espérant que leur confirmation scientifique pourra plus tard permettre de démasquer toutes les fourberies médianimiques, qui ne laissent pas que d'être fort préjudiciables à la vulgarisation du spiritisme.

Veuillez agréer, etc.

Pour les membres du groupe Jean :

E. LEBAY.

Remarque. — Nous déclarons n'être absolument animé d'aucun parti-pris envers M. Slade ; notre plus cher désir serait même de le voir triompher des suspicions dont il est l'objet en ce moment de la part de spirites honorablement connus et qui eussent été certainement heureux de porter un témoignage éclatant de sa bonne foi et de la puissance réelle de ses facultés si malheureusement ces dernières ne leur avaient paru tenir, chez lui, beaucoup plus de la prestidigitation que de la médiumnité.

Nous sommes donc tout disposé à accueillir et à insérer telles

explications qu'il plairait à M. Slade de formuler au sujet de son refus obstiné de laisser voir à M. Poignard les quatre faces des deux ardoises destinées à l'expérimentation.

La *passivité* réclamée par M. Slade de la part des assistants dans sa lettre du 23 avril dernier, adressée à M. Victor Meunier, ne peut pourtant pas se comprendre dans le sens de fermer les yeux.

Nous accueillerions non moins volontiers, ne fut-ce que comme sujet d'études, les réflexions que d'autres esprits par d'autres médiums croiraient devoir opposer à l'appréciation concordante des esprits Jean et Alpha, sur les dangers auxquels la production de phénomènes à jet continu ne pourrait manquer d'exposer un médium quelque bien doué qu'il fût.

De ce côté d'ailleurs il n'est aucun spirite, aucun médium surtout qui ne soit au courant de la déperdition fluidique qu'entraîne *inévitablement* l'exercice de la médiumnité ; déperdition d'autant plus grande que le phénomène est plus important et l'exercice plus souvent renouvelé.

Or, si déjà, comme le fait remarquer justement le signataire de la lettre du groupe Jean, des séances bi-hebdomadaires de demi-heure chacune, produisent chez le médium de ce groupe une fatigue momentanément visible à tous les yeux, comment peuvent-ils bien s'y prendre les esprits chargés de la manipulation des fluides du médium Slade pour opérer journellement, les dimanches non exceptés, *de 9 h. du matin à midi et de 2 h. à 6 h. du soir ?*

Nous ne cacherons pas en ce qui nous concerne, que les cartes de M. Slade suffiraient seules à nous mettre en garde. Nous en donnons le libellé ci-après dans l'espoir qu'il arrive à mettre un frein à des éloges un peu trop dithyrambiques et amène les spirites sérieux à une prudente circonspection. Peut-être bien, au point de vue professionnel, les recettes du médium y perdront-elles quelques "tickets" mais il certain que le prestige de nos idées y gagnerait.

M. G.

Spécimen des cartes de M. Slade :

D[r] HENRY SLADE de New-York

DONNE SES SÉANCES DE PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES TOUS LES JOURS
DE 9 H. A MIDI ET DE 2 A 6 H. DU SOIR

Pour les Séances en Ville, ou celles du Dimanche, prière de les fixer la veille avec indication de l'heure

Le but spécial de ces séances est de démontrer l'Existence d'une Force INTELLIGENTE et INDÉPENDANTE

SUR LES DANGERS DE L'HYPNOTISME

Nous lisons dans le *Petit Marseillais* du 20 juin :

« L'hypnotisme, grâce au célèbre Donato, en est arrivé, depuis quelque temps, en Italie, à un tel degré de propagation — on pourrait dire de contagion — que l'autorité supérieure de ce pays s'en est, à juste titre, émue.........

« Aussi, le conseil supérieur sanitaire du royaume, examinant attentivement la question de l'hypnotisme et des résulats pernicieux qui en découlent pour la généralité a-t-il pris les résolutions suivantes :

« Considérant que les spectacles d'hypnotisation peuvent occa-
« sionner des perturbations profondes sur l'impressionnabilité du
« public, que cela est démontré par des preuves scientifiques de la
« clinique et de la physiologie, et par l'opinion formelle des corps
« savants ;

« Retenant comme un fait officiellement confirmé que l'hypnotis-
« me peut nuire aux individus, et, réfléchissant que cette nocuité
« risque d'être plus grande chez les personnes adolescentes, névro-
« pathiques, surexcitables ou affaiblies par des travaux excessifs,
« personnes qui ont un droit supérieur à la tutelle de la société ;

« S'attachant enfin à la question juridique, et considérant que
« la protection de la liberté individuelle ne peut pas permettre que
« la conscience humaine soit annulée par des pratiques tendant
« à rendre un homme esclave de la volonté d'un autre ;

« Le conseil est d'avis que les spectacles d'hypnotisme, dans les
« réunions publiques doivent être interdits. »

Cet avis du conseil sanitaire du royaume d'Italie va être différemment apprécié Pour émettre une opinion en toute connaissance de cause il faudrait être fixé sur les faits qui ont provoqué l'intervention gouvernementale ; or au moment où nous écrivons, nous ne possédons comme document que le petit entrefilet du journal marseillais.

Nous laisserons donc de côté la question juridique. Bien volontiers d'ailleurs, car, sans parler de notre incompétence, cette question appartient aux régions les plus élevées de la philosophie sociale, au milieu desquelles il est parfois si malaisé de s'orienter. Décider, en effet, dans quelle mesure un gouvernement a le droit de régler les plaisirs intellectuels des individus, de veiller à leur santé morale, de protéger leur liberté contre eux-mêmes, n'est pas chose aussi simple que beaucoup se l'imaginent. Une règle unique, absolue, n'est pas applicable ici ; la solution peut varier non-seulement dans chaque cas particulier, mais aussi suivant les pays, l'époque, les mœurs. Ptolémée, fit-il bien de défendre à Hégésias d'Alexandrie d'entretenir ses élèves de discours qui les portaient

au suicide ? Et de nos jours, comment juger la conduite des autorités russes qui font une guerre acharnée à cette secte de fanatiques, les *Skoptsi*, qui prêchent la mutilation et dont les doctrines, mises en pratique, entraîneraient la dégénérescence et la mort de l'espèce ? Où se trouve dans la vaste étendue des actions humaines la ligne au-delà de laquelle s'éteint le droit à la libre disposition de soi-même, et commence le droit de la collectivité sur l'individu ? Cette dernière demande, on le conçoit sans peine, renferme en elle-même un aliment inépuisable pour la controverse.

Ne voulant pas pour le moment, discuter le droit des gouvernements à intervenir dans des matières qui sont presque du domaine de la conscience, nous ne retiendrons des résolutions du conseil sanitaire d'Italie, que les affirmations qu'il contient sur les dangers de l'hypnotisme, affirmations basées sur les données de la science et l'opinion des corps savants, nous demandant, à leur propos, si l'hypnotisation peut avoir des conséquences nuisibles pour les personnes qui s'y soumettent.

D'une façon générale, tout le monde, je crois, est d'accord pour reconnaître que l'hypnotisation ou la magnétisation, comme on voudra (1), présente des inconvénients, des dangers plus ou sérieux pour le sujet (pardon de ce mot brutal, mais je n'en vois pas d'autre qui puisse le remplacer), surtout quand elle est exercée au point de vue expérimental.

Ces accidents sont de deux sortes : immédiats et consécutifs, ceux qui se manifestent durant l'état hynoptique, et ceux qui se produisent plus ou moins longtemps après.

Les premiers, convulsions, crises de nerfs, vomissements, souffrances diverses (la mort a-t-elle été quelquefois le résultat immédiat de ces accidents par suite de maladies antérieures ; la léthargie, l'extase, ces états particuliers, frères de la mort, comme le sommeil, se sont-ils terminés dans quelques cas, fatalement ? je l'ignore) les premiers, dis-je, sont le plus souvent imputables au magnétiseur, à son inexpérience, à sa maladresse, à son défaut de sang-froid. (2)

Les seconds, suite quelquefois et continuation des premiers, consistent surtout dans une perturbation, à degrés variables, des fonctions du système nerveux et des facultés mentales, et peuvent

(1) Le magnétisme et l'hypnotisme, constitueraient deux ordres de faits et de pratiques, prétendent quelques-uns ; outre que cette distinction n'est pas encore solidement établie, elle n'a pas, pensons-nous, dans la question qui nous occupe une bien grande importance, et nous pouvons sans inconvénient considérer les mots magnétisme, hypnotisme et leurs dérivés comme synonymes.

(2) Quoique considérant les périls de l'hypnotisme à un point de vue général, nous ajouterons que M. Donato, dont l'habileté et la présence d'esprit sont remarquables, n'a jamais constaté (lui-même nous l'affirme) le moindre accident chez les milliers de personnes qu'il a magnétisées.

se produire quelles que soient l'habileté et la science de l'expérimentateur. Ils sont d'autant plus accentués et profonds que les sujets sont plus impressionnables, et les séances plus prolongées et plus fréquemment répétées.

Maintenant que l'hypnotisme est à l'ordre du jour et étudié sous toutes ses faces, ces troubles consécutifs ne sont pas plus contestables que ceux de la première catégorie. A quel degré d'intensité peuvent-ils parvenir ? Sont-ils capables de conduire leurs victimes à la Salpêtrière ou à Charenton ? D'aucuns l'affirment. « Si vous prenez, dit M. le professeur Grasset, un individu bien portant, seulement disposé à l'hypnotisme, susceptible d'être endormi et si vous l'endormez une série de fois, d'un simple nerveux, vous ferez un nervosique, puis un hystérique, quelquefois même un aliéné. »

L'existence de ces symptômes morbides se comprend d'ailleurs aisément. L'être tout entier, corps et âme, du sujet soumis à l'expérimentation hypnotique, est en état de fonctionnement anormal. Il mène durant les séances une vie à fond de train, peut-on dire, intense et désordonnée. Tous les grands appareils organiques participent à ce changement dans les conditions de l'existence. Les muscles passent alternativement et sans transition appréciable de l'extrême rigidité à la paralysie la plus complète ; leur force est décuplée, et leur plasticité, leur aptitude à conserver une même position sans égales dans la veille. L'irrigation sanguine par suite de brusques modifications dans le calibre des vaisseaux et dans les contractions du cœur est constamment irrégulière. Le système nerveux, instrument des fonctions les plus élevées, est le plus complètement modifié dans son mécanisme ; l'hyperesthésie, l'anesthésie, la perversion des sensations se succèdent rapidement au gré de l'expérimentateur ; les facultés intellectuelles et morales perdent tout équilibre et se prêtent au genre de délire qu'on leur commande ; la volonté est absente ou fortement diminuée ; la mémoire augmente, se perd, ou se limite à tel ou tel ordre d'idées, d'images ; le sentiment même de la personnalité peut disparaître, et l'hypnotisé joue le rôle des divers personnages qu'on lui suggère mieux que le comédien le plus habile ; c'est un automate qu'un mot, un geste, une pensée font agir ; ses forces physiques, son intelligence, sa conscience appartiennent à un autre. Comment un organisme, un esprit si violemment tranformés dans leur manière d'être et de sentir, pourraient-ils reprendre leurs habitudes, leur genre de vie ordinaire, sans conserver quelques traces de ces moments de perturbation et d'*aliénation*. Leur ébranlement accidentel se prolongera souvent dans l'état de veille, et pourra, chez les constitutions prédisposées, aboutir aux désordres nerveux et psychiques les plus graves.

Outre les accidents immédiats et consécutifs de l'hypnotisme — qui n'atteignent que les sujets — il en est d'une troisième espèce (l'avis sanitaire y fait allusion) qui menacent les spectateurs et présentent leur maximum de gravité dans les séances publiques; je veux parler des impressions que produit, des sentiments que développe le spectacle des phénomènes magnétiques chez ceux qui en sont témoins.

Certains animaux, prétend M. Romanes, possèdent le *sens du mystérieux*, cause de la frayeur qu'ils éprouvent en présence de faits inusités. Ce sens s'est extraordinairement développé chez le roi de la création, et s'il engendre toujours la crainte et les vagues terreurs, ce n'est pas sans y mêler (la combinaison des contraires est un des principaux éléments de la constitution de l'esprit humain) un sentiment étrange de plaisir et de curiosité invincible pour les phénomènes inaccoutumés, mystérieux. Ce qui offre les apparences du surnaturel attire et fascine l'homme, et il éprouve comme une déception quand la froide analyse vient s'emparer de l'objet de son culte inconscient et tâche de le rattacher à la chaîne naturelle des causes et des effets.

Les séances publiques de magnétisme satisfont à ce besoin de merveilleux. Une bonne part des assistants, bien libres de toute préoccupation scientifique, n'y viennent que pour éprouver les émotions troublantes du mystérieux et de l'inexplicable.

Ainsi disposés la vue des manifestations somatiques et spirituelles de l'état hypnotique, si anormales, si supérieures parfois à celles de la veille, et si obscures encore dans leur déterminisme, la démonstration brutale de l'empire du magnétiseur sur son sujet — qui réalise l'idéal de l'esclave — sont de nature à aggraver chez eux les tendances superstitieuses et à offenser sérieusement leur organisation mentale.

Joignez à cela l'influence de la foule, de ces courants rapides et puissants de sentiments et d'idées qui circulent dans toute agglomération humaine, et entraînent les esprits dans une même direction, et vous entreverrez clairement le mauvais côté des séances publiques de magnétisme.

Ainsi donc, l'hypnotisme, comme d'ailleurs toute science, tout art, toute pratique, a ses dangers.

Les conclusions à tirer de ce fait, au point de vue sientifique et humanitaire, se présentent d'elles-mêmes; leur banalité n'a d'égale que leur importance.

Résumons-les en quelques mots :

Nécessité pour l'expérimentateur d'une étude préalable des faits et doctrines magnétiques.

Prudence dans le choix des personnes que l'on soumet à l'hypnotisation.

Entraînement gradué et méthodique des sujets.

Séances suffisamment espacées.

Cessation de toute tentative dès que quelques troubles de la santé physique ou morale, imputables à l'expérimentation, se manifestent chez l'hypnotisé.

N'expérimenter que dans un intérêt réel de recherche scientifique ou de propagande.

Mettre le public en garde contre toute interprétation superstitieuse, ou extra-naturelle des phénomènes magnétiques (1).

Dr E.

Le Groupe "Marin" et la "Vie Posthume". — Nous trouvons dans le dernier numéro de la *Revue Spirite*, une lettre du groupe "Marin" de notre ville, relative à l'un des articles de l'Esprit Jean.

Le signataire de la lettre, à en juger par la nature de son argumentation, n'a pas dû se faire une idée exacte des nouveaux aperçus qui se dégagent de l'article de l'Esprit Jean.

Ces aperçus tendent à établir que l'âme, quelque subtile et épurée qu'on la suppose, ne cesserait d'être liée à une forme qui la circonscrit et la détermine.

On peut se représenter cette forme se modifiant et s'idéalisant indéfiniment sous l'action de la lutte et par les efforts constants de l'âme elle-même ; mais nous croyons avec les Esprits Jean et Alpha que le jour où l'âme n'affecterait plus ni corps ni forme elle aurait cessé d'exister.

Il s'ensuit que si nous, les "formistes", méritons d'être appelés *matérialistes*, les partisans de l'âme purement idéale et sans forme, au lieu de se dire spiritualistes, pourraient plus proprement s'appeler *néantistes*.

La Société Fraternelle de Lyon vient de faire

(1) Je n'ai pas mentionné parmi les dangers de l'hypnotisme, les actes immoraux ou criminels, que l'hypnotisé peut accomplir par suggestion, soit pendant soit hors l'état magnétique. Ces actes font partie, peut-on dire, de la symptomatologie même de l'état hypnotique ; ce ne sont pas des accidents imprévus, indépendants de la volonté du magnétiseur, mais bien des formes particulières de l'activité, que ce dernier peut imposer sciemment à son sujet.

L'évidence du dangereux et terrible pouvoir que peut donner la connaissance du magnétisme, jette, ce me semble, quelque jour sur l'origine et l'utilité de l'initiation dans les temps antiques.

éditer une petite brochure : *Courage et Espérance*, destinée à être distribuée gratuitement aux familles qui viennent de perdre un de leurs membres.

Cette brochure où il est dit, entre autres considérations mystiques, que *l'un des dogmes les plus consolants du spiritisme est celui de l'expiation*, est une nouvelle occasion de remarquer que deux tendances bien distinctes vont toujours s'accentuant davantage parmi les spirites : l'une, encore toute imprégnée de religiosité, et gardant comme un reflet plus ou moins accusé des dogmes usés du catholicisme, et l'autre où ce reflet semble définitivemet s'effacer. Tandis que les auteurs de la brochure s'inspirent de la première tendance, nous appartenons, nous, à la tendance opposée ; c'est dire que tout en rendant hommage à la bonne intention qui guide les spirites lyonnais, nous ne pouvons les approuver complètement dans leur programme d'enseignement, qui peut être un peu en avance sur celui des cultes expirants, mais qui placerait le spiritisme à la remorque des idées rationalistes auxquelles seules appartient l'avenir.

Décès de M. Daniel Douglas Home. — On lit dans le *Radical* du 15 juin dernier :

« M. Daniel Douglas Home, dont la réputation était universelle, est mort hier matin, dans une petite maison meublée de la villa Montmorency, à Auteuil. Né en Ecosse, il avait eu, dès son enfance, les plus étranges visions ; à l'âge de trois ans déjà, il voyait mourir une cousine à trente lieues de distance. A neuf ans, il faisait le voyage d'Amérique, d'où il revint en Italie, où la population de Florence, le prenant pour un sorcier, faillit l'écharper. On n'a pas oublié les fameuses séances de spiritisme données par Home aux Tuileries, devant l'empereur, et à Saint-Pétersbourg, devant le tsar. »

ERRATUM

A la troisième avant-dernière ligne du deuxième alinéa de la page 266 (dernier numéro) après : on matérialisant, ajouter : *ou en dématérialisant*.

Le Directeur-Gérant : Mme GEORGE.

Marseille. — Imp. Générale Achard et Cie, rue Chevalier-Roze, 3 et 5.